



Communiqué de Presse

11 février 2010

**ITINERAIRES D' ACCES AU LYON-TURIN :
LE GOUVERNEMENT DOIT TENIR LES ECHEANCES PROMISES POUR 2010**

Ayant pris connaissance de la position exprimée par le Conseil général de Savoie, et du démarrage des sondages de reconnaissance en Italie (une vingtaine ont été réalisés au cours du dernier mois) :

Le Comité pour la Transalpine demande au gouvernement de lancer pour **la fin 2010 la tenue de l'enquête d'utilité publique de la nouvelle ligne mixte fret et voyageurs sur l'ensemble du tracé** entre Saint-Exupéry et Saint-Jean de Maurienne (section dite «accès français au Lyon-Turin»). Cette enquête préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) devra porter sur la totalité des ouvrages à réaliser sur le territoire français, en dehors de la section internationale.

Cette nouvelle étape essentielle, en parallèle avec le déblocage récent du dossier du CFAL (contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise), viendra compléter la DUP du tunnel international signée par le Premier ministre le 18 décembre 2007 ; elle est nécessaire pour respecter les engagements pris vis-à-vis de l'Union européenne, co-financeur de l'ouvrage.

Les conseils d'administration du Comitato Transpadana et du Comité pour la Transalpine avaient rappelé conjointement en septembre dernier les échéances à respecter en 2010. Ils ont saisi depuis les deux gouvernements français et italien, quant aux prochaines étapes décisionnelles à franchir pour la liaison Transalpine Lyon-Turin.

L'approbation définitive du tracé ferroviaire entre Lyon et la vallée de la Maurienne est l'un de ces objectifs, **avec la signature de l'avenant au traité international de Turin**, en cours de négociation.

La liaison ferroviaire Transalpine permettra de participer aux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, issus du Grenelle de l'environnement. En effet, elle autorisera dès son ouverture en 2023 :

- d'une part, la diminution de **un million du nombre des poids lourds** au travers des Alpes, au bénéfice de l'environnement des vallées nord-alpines et du passage de Vintimille.
- d'autre part, le report vers le train à grande vitesse de **un million de voyageurs aériens**, qui n'ont aujourd'hui pas d'alternative terrestre performante pour les trajets d'affaires ou de tourisme entre la France et l'Italie.

Le **Lyon-Turin** répond plus que jamais aux préoccupations actuelles : relancer l'emploi et la croissance en préparant la compétitivité de demain : c'est le **maillon central du corridor ferroviaire transeuropéen Lisbonne-Kiev**.

Pour tous renseignements complémentaires :

Comité pour la Transalpine : www.transalpine.com
info@transalpine.com
Tél. +33 (0)4 72 59 51 57